



Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 2, No 3

Bulletin municipal d'information

Mars 2017

Journée de la femme

Premiers répondants
Niveau 3

Test de vitesse Internet



Services municipaux



HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg.valdesbois@mrcpapineau.com
Marlene Nontell, Adjointe adm.
mun.valdesbois@mrcpapineau.com
Valérie Tétreault, Adjointe adm.
admin.valdesbois@mrcpapineau.com

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp.valdesbois@mrcpapineau.com

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie.valdesbois@mrcpapineau.com

Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur
incendie.valdesbois@mrcpapineau.com

RESSOURCE JEUNESSE

Dina Laberge, Responsable

Heures d'ouverture :
Septembre à juin
Mardi et jeudi : 18 h à 21 h

LOISIRS ET CULTURE, BIBLIOTHÈQUE

Émilie Joanisse, Responsable
loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com

Heures d'ouverture de la biblio :
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h 30 à 21 h
Vendredi : 18 h 30 à 21 h
Samedi : 10 h à 13 h

**EN CAS
D'URGENCE
COMPOSEZ LE**

911

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
maire.valdesbois@mrcpapineau.com

Diane Martin, Conseillère #1
conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com

Sandra Dicaire, Conseillère #2
conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com

Denise Larocque, Conseillère #3
conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com

Diane Laviolette, Conseillère #4
conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com

Roger Laurent, Conseiller #5
conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com

Jean-Claude Larocque, Conseiller #6
conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com

COMITÉ DU JOURNAL

Diane Martin, Présidente
Philippe Rhul
Denise Larocque
Céline Lauzon
Pierre Valois
Valérie Tétreault
journal.valdesbois@mrcpapineau.com

COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141
SOPFEU : 1 800 463-3369
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811
C.L.S.C. : 819 986-3359
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424
MRC Papineau : 819 427-6243
Urgence municipale : 819 598-2176

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisien !

Bonnes nouvelles ! La campagne de levée de fonds pour la rénovation du centre communautaire a pris son envol sur les chapeaux de roues au cours du mois de février. Le 15 février, le Conseil des maires de la MRC de Papineau acceptait unanimement notre demande de 40 000 \$, le 24 février, la majorité des organismes de Val-des-Bois/Bowman s'engageait à organiser au moins une activité de financement au cours de l'année et le 25 février, dans le cadre des festivités de Plaisirs d'hiver, notre député fédéral d'Argenteuil/Papineau, Stéphane Lauzon, est venu nous confirmer l'obtention d'une subvention de 159 342\$ du Programme PIC-150, qui constitue 50% des coûts projetés d'agrandissement.

D'autres partenaires majeurs ont manifesté leur intention de contribuer et la Municipalité de Bowman évalue actuellement sa participation. Il ne reste qu'une centaine de mille à trouver. Nous pourrons bientôt vous projeter l'image que prendra notre centre car le travail des architectes débute dans quelques jours.

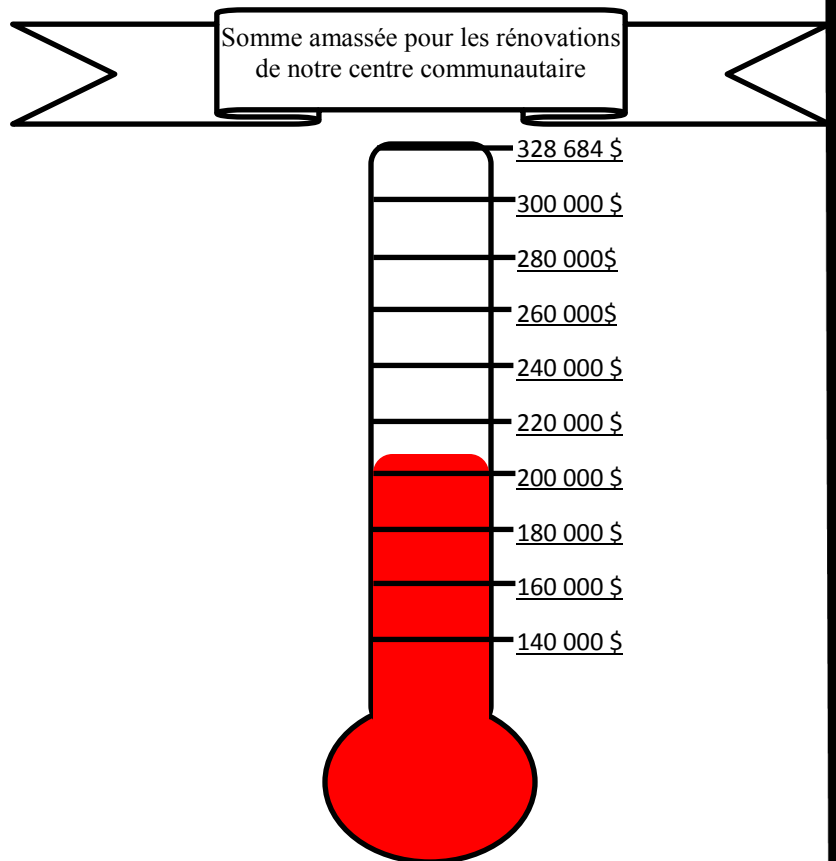
Le déjeuner de Centraide qui a eu lieu le 23 février au restaurant le Grill 309 a permis d'amassé 600\$. Soixante-dix-sept petits déjeuners ont été servis et 5 \$ était directement remis à l'organisme puis 215\$ ont été ramassé en dons. Merci de votre implication.

La rencontre avec les organismes de Val-des-Bois/Bowman a permis de présenter Émilie Joannis, la nouvelle ressource commune aux deux municipalités embauchée pour soutenir les organismes de notre communauté, superviser la bibliothèque et la Ressource Jeunesse. Émilie possède un BAC en loisirs et rêve déjà à tout ce qu'elle pourra mettre en place pour améliorer le développement social, sportif et culturel.

En terminant je tiens à remercier tous les bénévoles, les commanditaires, les employés municipaux et le conseil qui ont permis la réalisation de la journée de pêche sur la glace et du super spaghetti. Plus de 120 personnes se sont mobilisées pour faire de cette journée un succès malgré l'humeur de dame Nature. Des articles plus exhaustifs seront publiés dans l'édition du mois d'avril

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit



Services municipaux

Journal «Le Valboisien»

TEXTE : LE COMITÉ DU JOURNAL

Chers lecteurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que la publication du Valboisien requiert beaucoup de temps et d'efforts de la part des membres du Comité du journal. Afin de pouvoir livrer tous les mois un journal de qualité, le Comité a instauré un calendrier de la publication d'un numéro de journal Le Valboisien.

Voici, à titre d'information, les dates de tombées du journal que le Comité suivra à compter du mois de mars.

- ⇒ Le Comité du journal se réunit le **1^{er} mardi** du mois pour définir le contenu du prochain journal.
- ⇒ Les articles d'un numéro doivent être produits au plus tard, le **20** du mois.
- ⇒ Le Comité du journal se réunit le **3^e mardi** du mois pour la révision et correction des articles.
- ⇒ Suite à la révision par le Comité, le bureau administratif fait la mise en page du journal.
- ⇒ Le journal est ensuite imprimé et assemblé par le bureau administratif.
- ⇒ Le journal est mis à la poste au plus tard, le **1^{er}** du mois.
- ⇒ Le journal est déposé sur le site Internet de la municipalité de Val-des-Bois au plus tard, le **1^{er}** du mois.

Veillez noter que le Comité du journal tient à ce que ces dates soient respectées afin de livrer un produit de qualité!

Erratum sur la note Les personnes baptisées un 14 février, de l'édition de janvier (page 7)

Le second enfant à être baptisé un 14 février dans la paroisse de NDDDLG est Marie Anne Lucienne Brassard, baptisée le 14 février 1926, née le 11 février précédent, fille d'Arthur Brassard et d'Éléonore Thibault. **Mariée à Jean Larocque (Petit Jean) dont plusieurs de leurs enfants sont nés sur la ferme se trouvant au bout de la Montée Larocque et qui vivent encore ici à Val-des-Bois.**

Nous aurions dû lire : Mariée à Roland Desjardins, sœur de Marie Reine Brassard, épouse de Jean Larocque (Petit Jean) dont la ferme se trouvait au bout de l'actuelle Montée Larocque.

Erratum sur la note 8 de l'article : Quelques dates importantes de 1901 à 1908, de l'édition de février (page 13)

On nous a signalé qu'une erreur s'est glissée relativement à cette note de bas de page. Nous la corrigeons de la façon suivante : Suzanne Labelle, résidente de Val-des-Bois et conjointe de Gérald St-Denis est la fille du couple Avila Labelle (1911-1998) juge, et de Jeanne Pommerville (1917-2013). Avila Labelle était le 14^e enfant du couple François-Albert Labelle (1870-1933), notaire, et de Marie A. Augustine Saint-Julien (1873-1913), laquelle Marie A. Augustine Saint-Julien était la fille du juge Joseph Timoléon Saint-Julien (juge) et de Marie-Louise Papineau.

Saviez-vous que ?

Quelques dates importantes de 1909 à 1912...(suite).

TEXTE : PIERRE VALOIS

1909 : Construction du presbytère de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Garde et d'un moulin à vent pour alimenter ce premier en eau¹. Emprunt, pour ce faire, de 4 000 \$ à l'Archevêché d'Ottawa, à 5% d'intérêt. Contrat passé à Delphis Paradis pour la construction. Pour financer cette construction, on organisa, lors de la journée de sa bénédiction, une vente de paniers. Le curé Desrosiers en dit ceci : « *Vous savez, les demoiselles apportaient un panier plein de provisions, et les garçons qui désiraient passer le restant de la veillée avec la "Blonde" qu'ils avaient dans l'œil, eh bien, il lui fallait acheter le panier de celle-là et je vous dis que tout le monde s'amusait* ». Et d'ajouter un peu plus loin : « *Et surprise, il s'est vendu des paniers jusqu'à 30 \$* ».

Dans le procès-verbal de la Fabrique, il est écrit que l'on accepte certains travaux supplémentaires à ceux encourus pour la construction du presbytère, soit a) *trois planchers doubles*, b) *agrandissement d'un poulailler*², c) *un escalier conduisant au grenier de la maison, etc.* et qu'on accorde à la Fabrique deux montants, soit 2 000 \$ qui avait servi d'avance sur les travaux et 1 445 \$, ainsi que 127 \$, pour les extras. On garde en réserve une somme de 100 \$ comme garantie du bon fonctionnement du système de chauffage, somme qu'on remettra à M. Paradis, lorsque le système de chauffage aura été éprouvé. On organise une soirée pour financer l'érection d'une clôture de parterre et pour l'achat d'une armoire. Le tout rapporte 88,12 \$ alors que la dépense est de 116,12 \$. L'installation du moulin à vent coûte 171,51 \$, et le coût total estimé du presbytère est maintenant de 3 919,72 \$.

Construction du pont de l'église (pont couvert, à cette

époque, et à peu près situé à l'emplacement du pont Nitschke-Morin d'aujourd'hui).

Construction d'une nouvelle église pour la communauté luthérienne à High Falls, au montant de 2 000 \$³.

Le 16 mai 1909, M. Carl Nitschke expédie une note à la compagnie MacLaren réclamant des dédommagements pour 25 citoyens qui ont subi des dommages au cours des deux années précédentes, suite au rehaussement du barrage effectué par la compagnie. Le montant réclamé s'élève à 1 865 \$. Le 8 juin, Albert MacLaren répond que les dommages ne sont probablement dus qu'au niveau élevé constaté dans toutes les rivières du Canada, au cours des deux dernières années, mais qu'elle consent à engager un ingénieur pour faire l'examen de la question. On peut en lire plus sur cette question en consultant l'ouvrage de Ann Schnurr disponible à la bibliothèque⁴.

Le 5 juin 1909, Mgr Thomas Duhamel décède.

1910 : Dans les procès-verbaux de la fabrique on note que le 24 avril 1910, on réserve les services d'un charretier pour aller chercher des bancs de sacristie à Angers, qu'on accepte les déboursés d'un arpenteur pour délimiter le terrain de la Fabrique et qu'on permet au curé d'acheter les poteaux de clôture et les haches nécessaires pour ceinturer le périmètre du terrain de la Fabrique.

Le 5 juin 1910, on adopte une résolution pour *qu'une salle publique* soit construite mais la Fabrique annonce qu'elle n'entend pas en supporter le coût. Le 3 juillet, il y a érection du chemin de la Croix dans la sacristie. Le 6 novembre 1911, on remplace le poêle à bois, on convertit le haut de la

¹Quelques anciennes photographies témoignent de la présence de ce moulin à vent, sur le côté sud de la fin de la route 307, quand elle rejoint la 309.

²Ce poulailler *paroissial* aurait été déplacé, dans les années 1950, par le père de Gilles Bricault, Edmond Bricault, dentiste, qui l'aurait transformé en un chalet d'été, installé sur les rives du lac Vert. Edmond, qu'on reconnaissait rapidement au béret qu'il portait, offrait, les fins de semaine, ses services. La légende raconte que chaque dent arrachée était lancée dans les eaux du lac Vert. Un film à faire : *Les Dents du lac Vert*.

³On peut consulter sur le site Internet de la municipalité de Bowman la carte, dressée par l'ingénieur Kenny, en 1929, qui illustre les routes et chemins qui existaient avant la levée des eaux de la Lièvre, en 1929. Cette église était située à une croisée de chemin, (disparue aujourd'hui) à quelques dizaines de mètres du vieil emplacement du cimetière.

⁴Anne Schnurr. Dans *Tracing their footsteps. The history of the German settlement of High Falls, its people and its environment 1860-1930*. Version anglaise seulement.

sacristie en armoire et on construit un autel dans la sacristie pour les offices de l'hiver. Et la facture totale du presbytère est maintenant de 4 023 \$. Les déboursés suivants sont faits pour des statues (75 \$), «un set à baptiser » (10 \$) et un orgue (65 \$).

Le 3 mai 1910, la situation des colons installés sur les rives de la rivière du Lièvre est discutée à la chambre des Communes. Le député libéral Charles Beautron Major, du comté de Labelle, y fait une intervention.

Le *Buckingham Post* rapporte dans son édition du 17 juin 1910 que M. George David est appointé à transporter le courrier entre Notre-Dame-de-la-Salette et Notre-Dame-du-Laus. Le 10 juillet, la communauté luthérienne de High Falls inaugure sa nouvelle église par la pose d'une pierre angulaire.

Création de la Congrégation des *Dames de Ste-Anne* le 25 juillet 1910. Activités suspendues le 26 juillet 1930, reprises en mai 1953 et suspendues à nouveau en décembre 1973. Élection du 6^{ième} et dernier maire de la municipalité des cantons unis de Bowman-et-Villeneuve : Charles Morin. (1910-1913).

Construction de l'école no. 2 à la Mine-de-Mica, sur le lot 4 rang VIII du canton Portland ouest et qui desservait environ 17 élèves (date approximative). Cette école se trouve donc sur le territoire de la paroisse de Notre-Dame de la Salette et sur son territoire municipal. Les fondations de cette école étaient encore visibles, du côté est de la route 309, moins d'un kilomètre au sud de la fourche du chemin High Falls, il y a quelques années. L'association (moulin à scie) Richer & Leblanc devient Richer & Thibeault. Cette entreprise sera rachetée par Messieurs Édouard Plante et Georges Dubuc père.

En août 1910, on annonce qu'un nouveau bateau à vapeur fera la navigation sur la rivière du Lièvre et que sa construction devrait débuter au mois de septembre prochain. Et c'est le 7 octobre de cette année que Pierre Thibault procède à la mise à l'eau du vapeur *Alice* devant une foule impressionnante de plus de 100 personnes.

1911 : La population du comté de Labelle, qui comprend Villeneuve est de 40 351 personnes. Pour la municipalité des cantons-unis de Bowman-Villeneuve, la population dénombrée est de 428 habitants, parmi lesquels on compte 270 canadiens-français, 152 allemands et 6 anglais.

En mai 1911, les journaux rapportent des feux de forêts importants dans la région de Notre-Dame-de-la-Salette et de ses environs. Charles Morin se dote de deux embarcations, le *Rita* et le *Alba*, deux petites embarcations qui serviront sur le lac (non nommé) et sur la Lièvre.

La MacLaren acquiert la Lievre Telephone Company.

Le 20 juillet Mgr Charles Hughes Gauthier fait une visite épiscopale à la paroisse. Il note que le curé Desrosiers a diminué la dette de la paroisse d'un montant de 1 000 \$ depuis une année et que le nouveau presbytère est bien joli. Le 30 juillet, la Fabrique réclame le droit de pouvoir vendre des terrains autour de son église, sur les terres qu'elle possède, afin de continuer à diminuer les dettes de la paroisse. Les recettes de la paroisse pour l'année 1911 sont de l'ordre de 1 493,13 \$ et les dépenses de 1 454,59 \$. Un bazar au profit de l'église a rapporté 360 \$, la recette des bancs s'est élevée à 316,75 \$ et une souscription pour le presbytère a rapporté la somme de 264,00 \$, alors que les quêtes du dimanche ont procuré un revenu de 107,83 \$. Le vin de messe se vend à 1 \$ le gallon et la fabrique en a acheté 18 gallons. Le bois de chauffage a coûté 7 \$.

Le journal de Buckingham rapporte le décès tragique de Thomas Pelletier, 19 ans, employé de Charles Lajeunesse de la *Rivière du Sourd*, fils d'Édouard Pelletier, noyé alors qu'il était parti nager après avoir pris son repas du souper.

Le 21 décembre, les citoyens de Bowman réclament, par pétition, la séparation des deux cantons pour qu'ils forment chacun un nouveau village, ce que rapporte Ann Shnurr. Mais il est plus probable que cela se soit produit en 1912. Nomination du 2^{ième} maître de poste du bureau de High Falls: Charles Nitschke junior à compter du 1^{er} avril 1911. Construction d'un glissoir en ciment de 380 pieds entre le haut et le bas de la chute de High Falls. Début de la construction du pont couvert de Notre-Dame-du-Laus qui sera détruit par un incendie criminel le 12 juillet 1970.

En 1911, lors du recensement, des données sont recueillies sur les citoyens des deux cantons, ce qui permet de comparer la rémunération du pasteur de l'église protestante, Herman Schimmefflennig à celle du curé Gustave Desrosiers. Le premier, déclare aux recenseurs des revenus de 500 \$ comme pasteur et de 100 \$ comme maître d'école. Le curé Desrosiers, de son côté, déclare d'une part, dans le rapport qu'il fait de la paroisse à l'archidiocèse d'Ottawa, avoir touché comme support de sa paroisse la somme de 448,66 \$, alors que les données du recensement indiquent qu'il aurait

touché la somme de 1 200 \$ à titre de curé, et de 160 \$ à titre de recenseur des cantons de Villeneuve et de Bowman. Cela semblerait indiquer que le curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde aurait pu profiter d'un supplément de revenu fourni par l'Archidiocèse, pour ses services de curé dans la paroisse.



High-Falls, 4 mai, 1911.
Nouvelle Passe à billes en béton, avant que le contrat du barrage incluant la passe à bille ne soit octroyée.

High-Falls, 4 mai 1911. Nouvelle Passe à billes en béton, avant que le contrat du barrage incluant la passe à bille ne soit octroyée.

1912 : Désignation du second curé de la paroisse de Notre-Dame de la Garde: Isaïe Joseph Godin (1882, Thurso, Canada-1952, Orléans, Canada). Il sera curé de 1912 à 1914. Le 14 juillet le Conseil de fabrique autorise une dépense pour faire l'achat de deux nouveaux *poêles pour l'église* et à vendre les deux anciens pour diminuer le total de cette dépense. Le 29 décembre 1912, le conseil adopte une résolution pour que *M. Isaïe J. Godin Curé soit en tout autorisé d'obtenir, en faisant les démarches nécessaires de Sa Grandeur M^{gr} L'Archevêque, la permission de vendre totalement ou en partie le terrain inutile de la Fabrique de N.-D. de la Garde.*

En janvier 1912, le B'ham Post signale que plus de 125 hommes travaillent au sommet de la chute de High Falls pour des travaux importants. Étrangement, cet article signale que tous ces hommes sont des étrangers (*strangers*). Comme il est difficile pour tous ces hommes de se déplacer pour assister aux offices religieux, le curé Desrosiers solli-

cite, le 5 mars 1912, de M^{gr} Charles Hughes Gauthier, la permission d'ouvrir une mission sur les lieux pour y célébrer la messe. Il veut, comme le veut l'expression, avoir le droit «de biner sa messe», pour les 140 hommes qu'il dit être présents sur les lieux, dont 105 catholiques. Le 5 mai, dans une autre lettre adressée à l'archidiocèse d'Ottawa, il revient sur une demande de la fabrique de pouvoir vendre des terrains autour de son église. Il dresse d'ailleurs un plan de ce qu'il voudrait voir se réaliser et le commente abondamment. Ce plan est d'autant plus intéressant qu'il constitue probablement le premier plan d'urbanisme du village, sommaire sans doute, mais fruit d'une pensée organisée en matière de développement urbain⁵. Bien mieux, un peu plus tard, le même Desrosiers se prononce sur l'avenir du village, tel qu'il est en train de se construire. Il n'y voit pas d'avenir conséquent et préférerait que tout le village s'installe tout près de la chute de High Falls, là où des industries auraient pu s'établir.

En février, le même journal rapporte la visite de voyageurs de commerce à Val-des-Bois, soit les Brodeur, Tucker, Trudelle, Roy, Thomas et autre.

Le 23 mars, ce journal annonce que Blanche Morin, fille de Charles Morin, quitte le célibat pour entrer en religion. C'est une surprise pour tous⁶. Elle fut, c'est certain, la première femme tenancière du bureau de poste de Val-des-Bois. Cela est confirmé dans la notice nécrologique qui sera rédigée par son ordre religieux, à sa mort.

Le 15 mai 1912, à l'élection provinciale, un libéral est élu dans le comté, soit M. Hyacinthe Adélar Fortier, avec 3033 voix (57,6% des voix), contre les 2237 (42,4% des voix) de celles de son adversaire conservateur, Jean-Charles Langlois. Les libéraux de Lomer Gouin font élire 62 députés (53,5% des voix) alors que les conservateurs en font élire 16 (43% des voix) et trois petits partis en font élire chacun un. Dans Bowman, Fortier reçoit 62 votes (63,3% des voix de Bowman-Villeneuve) et Langlois en compte 36 (36,7% des voix de Bowman-Villeneuve).

⁵ On peut consulter cet extraordinaire document sous la cote suivante, aux Archives de l'Archidiocèse de Gatineau, pièce P355-151,7/3.2. Pour ce seul document que nous avons eu sous les yeux, et le génie dont il fait preuve pour l'époque, je m'étonne encore que la toponymie de mon village ne rende pas justice à la contribution de cet homme.

⁶ Hubert Larocque, rédacteur de l'ouvrage sur le centenaire de la paroisse, possède des informations sur les motifs qui auraient conduit Blanche Morin à prendre le voile.

Saviez-vous que ?

Le 24 mai 1912, le journal de Buckingham rapporte que le niveau de la Lièvre s'élève si rapidement que le vapeur qui fait la navette sur la Lièvre est incapable de passer sous le pont.

Le journal de Buckingham annonce, dans son édition du 21 juin 1912, que le curé Desrosiers est nommé à la paroisse de Thurso. Sœur Marie-Blanche Morin lui rend un témoignage de reconnaissance de la part de tous ses paroissiens.

Val-des-Bois est envahie par les chenilles : les arbres sont totalement dépouillés de leurs feuilles.

Le 21 août 1912, bien que Mme Schnurr affirme que ce soit en 1911⁷, un ensemble de 45 personnes signent une pétition qu'ils expédient au Conseil de comté de Labelle; une pétition par laquelle ils réclament la création d'une nouvelle municipalité, puisque leur territoire compte désormais 300 âmes. Ils protestent parce que la corporation municipale des cantons-unis de Bowman et de Villeneuve n'est pas équitable dans la répartition des dépenses entre chacun des cantons, elle favorise celles de Villeneuve.

En octobre 1912, un autre éboulis se produit à Notre-Dame-de-la-Salette, à peu de distance de celui qui s'était produit quelques années auparavant. Il a lieu près des propriétés des fermiers Brazeau et Lonsdale. Le gouvernement fédéral doit déplacer de la machinerie afin de dégager le chenal de la rivière et permettre le retour de la navigation. Le 11 octobre, un travailleur de nationalité russe, M. Andrelsky, est abattu, par mégarde, par Harry Ponton, employé de la compagnie Haney, Quinlan & Robertson. Il travaillait sur le barrage de High Falls à scier du bois lorsqu'un coup de feu, provenant du révolver de M. Ponton, lui fait perdre la vie. L'article du journal de Buckingham, qui rapporte la nouvelle, précise qu'il y a un certain nombre d'ouvriers russes qui travaillait au barrage de High Falls.



High-Falls le 3 août 1913

High Falls, plus tard.

Arthur Marion, en novembre 1912, écrit au Buckingham Post pour signaler qu'il s'oppose au démantèlement des deux cantons puisque les choses n'auraient pas été faites en toute régularité. La pétition est reçue au conseil, du comté de Labelle le 11 décembre. Le 28 décembre Adélar Morin, juge de paix, assermente un document portant 54 signatures ou un X en faisant office, pour attester que ce document est véridique et qu'il porte sur la demande de séparation des deux cantons.

En novembre, la fille de Joseph Commandant, Suzanne Commandant, âgée de 28 ans est tuée accidentellement par son cousin Thomas Ojick

Le 28 décembre 1912, à Val-des-Bois, Adélar Morin, juge de paix, assermente un document signé par B. Lange, devant les témoins Arthur Marion et Paul Thom, dans lequel il affirme qu'il a vérifié toutes les signatures de la pétition et qu'il en atteste la véracité.

La carte électorale est modifiée et les cantons de Bowman et Villeneuve se retrouvent dans le comté provincial de Labelle. Le 3 avril 1912, la *Loi amendant la loi concernant la représentation à l'Assemblée législative* est sanctionnée. (Chapitre 9). De 75 députés provinciaux, on passe à 82.

⁷The first petition to separate the two municipalities Bowman and Villeneuve was signed in 1911... page 60, oeuvre déjà citée

Sécurité publique

Premiers répondants niveau 3

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Bonnes nouvelles !

Le service d'incendie de Val-des-Bois/Bowman est extrêmement fier de vous annoncer que 14 de ses membres sont maintenant certifiés premiers répondants (PR) niveau 3 ! Le niveau 3 est le service le plus complet disponible et offert par le MSSS.

Le PR-3 agit entre autres, sur les interventions suivantes :

- ACR ;
- anaphylaxie ;
- traumatologie ;
- urgences médicales:
- accouchement.

Les premiers répondants sont une ressource excessivement importante compte tenu de l'éloignement de nos villages des centres urbains et des postes de service ambulanciers. Lorsqu'un accident ou un malaise survient, les premières minutes sont cruciales et peuvent faire toute la différence !

L'équipe est spécialement formée afin de procéder à une approche pré-hospitalière et dispenser des soins de qualité aux patients. En tant que premiers répondants de niveau deux, nous étions appelés sur 15% des appels ambulanciers; en tant que premiers répondants de niveau trois, le taux d'affectation grimpe à près de 75%. Nous serons donc en mesure d'agir tant lors d'appels de trauma, de problèmes cardiaque ou respiratoire, de réaction allergique, de complications d'obstétriques ou de quel qu'autre situation nécessitant une intervention rapide.

Nous avons allié la force de nos premiers répondants d'expérience à notre relève fraîchement formée afin de créer nos équipes qui sont sur appel une semaine sur trois. Nous croyons fermement en la force de nos équipes qui, en travaillant en alternance, pourront constamment être appelées sur différentes situations afin de conserver leurs connaissances et les mettre régulièrement en pratique et d'être au sommet de leur efficacité.

Voici la liste de nos 14 premiers répondants : Francis Beuparlant, Roxane Blanchard, Daniel Blondin, Sandra Dicaire, Danik Gauthier, Patrick Lachaine, Jean Laniel, Anik Morin, Tim Nash, Daniel Normand, Marc Sarrazin, Francis St-Denis Labelle, Pierre Thibault, Mathieu Varin



À vous la parole

Épouse d'un garde-chasse

(Le texte que vous vous apprêtez à lire est une pièce unique. Il s'agit du premier écrit rédigé de la main de l'épouse d'un agent de conservation de la faune au Québec sur les inconvénients d'en être sa conjointe.

Rédigé en 2011.)

Pierre Valois

TEXTE : ALBERTE BLANCHARD GRAVEL

2011 - Plus les années passent, plus on a du temps pour rassembler des souvenirs. Je voudrais aujourd'hui décrire un peu ce que l'épouse d'un garde-chasse et pêche pouvait vivre dans ce temps-là.

D'abord, vers les années 53-54, mon mari fut engagé comme garde-chasse et pêche pour le Ministère de la Chasse et de la Pêche dont le bureau était situé à Montréal.

Ici, dans notre petit village, quelques hommes étaient engagés pour surveiller un peu. Donc, l'arrivée d'un garde-chasse, c'était bien nouveau. Le garde-chasse devait surveiller la pêche l'été, la chasse durant l'automne et le trappage durant l'hiver. L'ouvrage ne manquait pas. Toujours travailler, sans avoir d'heures fixes et sans prendre de vacances.

Il fallait souvent qu'il aille suivre des cours à Montréal, Québec et Joliette, ce qui laissait souvent les épouses seules. Aujourd'hui, je me souviens les heures d'inquiétude passées à attendre son retour. Lorsque mon mari quittait la maison, je ne savais jamais à quelle heure il reviendrait, car le territoire était très grand. Dans ces temps-là, les gens ne savaient même pas qu'ils leur fallait un permis qu'ils devaient payer pour pêcher ou chasser.

L'épouse restait à la maison, élevait les enfants, était ménagère, gardienne et réceptionniste. Un peu plus tard, secrétaire, car il fallait avoir un bureau à notre domicile pour vendre les permis de chasse et de pêche. En plus, faire face à toutes sortes de monde, des hommes polis, des effrontés, souvent en boisson et il ne faut pas oublier que la saison de chasse durait deux mois dans ces années-là. On recevait 10,00 \$ par mois du ministère pour le nettoyage.

Il fallait recevoir les gens qui entraient dans le bureau les bottes pleines de boue. Ils entraient comme s'ils étaient chez eux. Ils se permettaient même d'aller à la cuisine boire de l'eau et regarder la télévision, si c'était l'heure de «Un homme et son pêché» ou une partie de balle, etc.

Durant les deux mois de chasse, l'épouse, en l'absence de son mari, devait aussi enregistrer les bêtes abattues, recevoir des plaintes à n'importe quelle heure et souvent, recevoir des menaces. J'ai vraiment le goût de vous en raconter quelques-unes...

« Si ton mari vient sur mon territoire, je vais le tuer! »

« Si ton mari me fait payer l'amende, il ne vivra pas longtemps!»

« Si je rencontre ton mari, je vais le tuer...»

Imaginez les heures d'angoisse et de peur qui se passaient.

L'épouse devait aussi rapporter ce qu'elle croyait être contre la loi. Même un des supérieurs du Ministère avait dit que ces épouses-là auraient dû recevoir un salaire elles aussi, car elles ne travaillaient pas sur le terrain, mais qu'elles faisaient un très beau travail. Par contre, son souhait ne s'est jamais réalisé.

À trois ou quatre heures du matin, les chasseurs frappaient à la porte, car après s'être arrêtés à l'auberge du village, ils n'avaient pas acheté leur permis. Là, c'était un problème de leur faire sortir les cartes nécessaires, car ils sortaient beaucoup

de cartes, mais souvent pas les bonnes. Pour eux, c'était correct comme cela; ils étaient en vacances et s'en allaient à la chasse. Fort heureusement à travers tout cela, on rencontrait des gens très polis et très respectueux.

On entendait tellement parler de chasse et d'infractions qu'on faisait un peu comme les gardes-chasse. J'ai envie de vous raconter ce qui est arrivé un bon matin. La chasse à l'original était ouverte depuis le samedi matin. Un chasseur arrive pour acheter un permis pour un ami. Trouvant cela un peu louche, je prends le numéro de la plaque et le donne à un garde-chasse. C'était une belle infraction, car l'original était déjà mort depuis samedi.

Une autre fois, un bon matin, un chasseur arrive pour acheter un permis pour son frère supposément en retard. Il repart avec le permis. Comme je pouvais surveiller, je vois reculer le camion et embarquer le chevreuil à la grange et il revient tout de suite au bureau pour l'enregistrement. Alors, suspectant infraction, je refuse l'enregistrement. C'est la grosse crise, alors il débarque le chevreuil sur le perron et attend l'arrivée d'un garde-chasse. Infraction : chevreuil tué avant l'achat d'un permis et combien d'autres que je pourrais raconter.

Il nous fallait aussi enregistrer toutes sortes d'animaux; orignaux, ours, chevreuils. Heureusement que dans ce temps-là, ils n'obligeaient pas à enlever une dent comme aujourd'hui. Je me rappelle avoir enregistré une femelle avec un gros panache. Imaginez, j'ai été obligée de sortir et aller vérifier la preuve.

Vers les années 72-73, le Ministère loua un local pour y installer des bureaux pour les gardes-chasse, qui s'appelleraient dorénavant des agents de conservation. À côté du local, une grande remise qui servait à abriter les articles saisis et les machines du Ministère.

Plusieurs années plus tard, le Ministère fit construire, à l'entrée du village, un grand immeuble, de beaux bureaux et de belles remises accueillant les agents de conservation de la Faune ainsi que les employés du Parc Papineau-Labelle. Par contre, le nouveau bureau fermait à 16 heures. Donc, les plaintes arrivaient encore à la maison après les heures d'ouverture du bureau.

Mais encore là, les agents étaient appelés à s'éloigner pour travailler dans Mont-Laurier, dans le Pontiac, Petite-Nation, Shefferville et Montréal.

Mon mari a pris sa retraite en 1987. Une retraite bien méritée après 32 ans de service. Aujourd'hui, en 2011, je crois qu'il est resté agent de conservation, car il reçoit encore des téléphones pour des informations. Je me rappellerai toujours d'un dicton souvent entendu...

Garde-chasse un jour, garde-chasse toujours!

À VOS PLUMES!!

Vous avez envie de faire valoir vos idées et vos opinions? Faites-nous parvenir vos textes!

Ils pourraient être publiés dans une prochaine édition du Valboisien.

journal.valdesbois@mrcpapineau.com

ou en personne au bureau municipal.

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT RM03-2017 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME RM04-2013

Aux personnes intéressées par un projet de règlement remplaçant le règlement relatif aux dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE le conseil municipal, lors d'une séance tenue le 7 février 2017, a adopté le projet de règlement RM03-2017 modifiant le règlement relatif aux dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

QU'UNE assemblée publique de consultation, aura lieu le 7 mars 2017 à 18 h 30 à l'hôtel de ville de la municipalité sise au 595, route 309 Val-des-Bois. L'objet de ce projet vise à :

Afin de permettre l'octroi d'une dérogation mineure relativement à toute disposition touchant l'emprise des chemins;

Au cours de cette assemblée, le maire monsieur Roland Montpetit, expliquera en détail ledit projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer;

QUE le projet de règlement soit disponible, pour consultation, au bureau de la Municipalité, aux heures habituelles de bureau.

Donné à Val-des-Bois

Ce 27^{ième} jour de février 2017

Anik Morin

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Entrevue

Marie-Paule Cyr

TEXTE : PHILIPPE RHUL

J'ai rencontré Marie-Paule à son chalet durant un bel après-midi ensoleillé. Elle m'a partagé son bonheur de vivre au milieu de la nature, car elle s'y sentait calme et paisible. Faisant face à la fenêtre, son regard se perdait au loin, par-delà le lac, par-delà les grandes collines et au-delà de l'horizon... à travers son vécu qu'elle a essayé de me dévoiler.

«Je suis née à Val-des-Bois en octobre 1941, fille cadette de Léo Cyr et Noëlla Villeneuve; sœur de Normand, Murielle et Jeanne-Mance».

Marie-Paule a toujours été une personne pleine d'énergie et de volonté. Elle dit elle-même avoir été une enfant indisciplinée et qui s'adonnait à plusieurs sports. À l'opposé, ses passe-temps préférés étaient la lecture et l'écriture.

Après des études à l'École Normale de Hull, elle a poursuivi sa formation en Sciences de la santé et a obtenu sa licence d'infirmière en 1963. Pendant une année elle a été à l'emploi du Centre Hospitalier de Buckingham. Mais son besoin de connaître davantage l'être humain, dans sa profondeur et sa complexité, l'a conduite à s'engager six ans, comme infirmière psychiatrique, à l'Institut Prévost de Cartierville, avant de retourner dans l'Outaouais en 1970.

De 1970 à 1983, avec son mari Bernard Boileau, elle a eu l'opportunité de voyager en Afrique, en Inde, en Europe. Elle a aussi pratiqué le ski dans les stations balnéaires des Alpes et du Colorado. Bernard était ingénieur civil, natif de N-D. de la Salette. Durant toutes ces années, elle a joué à merveille son rôle de mère au foyer auprès de ses trois enfants, Louis-François, Jean-Daniel et Édith.

En 1983, après un divorce, Marie-Paule est retournée aux études pour une année, ce qui l'a préparée pour un poste d'agente administrative au Conseil régional de la santé et des services sociaux, poste qu'elle a occupé durant 17 ans, soit jusqu'à sa retraite en octobre 2001.

De 1991 à 1993, tout en occupant son emploi à temps plein à Hull, elle est revenue vivre à Val-des-Bois pour aider ses parents âgés.



«Ayant remis un pied dans mon village, il était évident que je ne voulais plus jamais le quitter.»

En 2001, c'est l'année de la retraite, une retraite bien préparée puisque durant les trois dernières années de travail elle a rempli ses bagages de conférences, de lectures diverses, d'ateliers d'écriture et d'apprentissage du tricot. Alors une nouvelle vie peut commencer.

En 2003, elle entre dans le Cercle de Fermières, secrétaire de 2005 à 2009, remplaçante de la présidente en 2010 et présidente de 2011 à 2017.

De 2007 à 2008, elle siège au Comité du Centenaire.

En 2008, elle est membre fondateur du *Mouvement Arts et Culture*. Durant la même année elle est admise comme membre de l'Association des auteurs de l'Outaouais et rédige une nouvelle littéraire publiée dans un collectif des auteurs de cette association.

En 2009, elle reçoit le prix «*Coup de cœur*» du concours de poésie de Impératif Français, prix remis par Gilles Vigneault.

De 2010 à 2011, elle transmet une partie de son apprentissage littéraire dans sa communauté, en offrant des ateliers d'écriture.

En 2016, elle publie son œuvre «*Les Mots du Cœur*» qui connaît un franc succès.

Marie-Paule, est une femme courageuse et combative, qui, malgré deux cancers et trois chirurgies majeures, vit une retraite bien remplie à un rythme endiablé.

Entrevue



«*Qu'est-ce qui t'attirait chez les fermières ?*»

«*Les relations avec les gens et apprendre à crocheter...*» Marie-Paule avait connu les fermières dans le passé à travers sa mère et sa sœur qui lui montraient ce qu'elles faisaient. Pour elle, ayant été absente du village pour plus de 20 ans, *Le Cercle de fermières* a été un moyen de se **reconnecter avec ses racines**. Beaucoup de personnes qu'elle avait connues n'étaient plus là et un certain

nombre de gens étaient nouveaux dans le village. Parmi ses anciennes connaissances, elle a renoué ses relations avec sa cousine Marguerite Blanchard, Victoire Faubert et Huguette Dubuc qui sont vite devenues des amies et compagnes de voyage.

«*Quels genres d'activités faisiez-vous au Cercle de fermières ?*»

«*C'était avant tout un club social avec des rencontres hebdomadaires....qui avait la mission d'aider les mamans avec enfants et de plus veillait à promouvoir le patrimoine culturel et artisanal*». Actuellement, les fermières se rassemblent au nouveau Centre communautaire pour tricoter, lire, cuisiner et organiser des activités. Le Cercle regroupe des femmes de tout âge qui désirent sortir de leur maison et de la routine quotidienne. Dans le but de créer un environnement joyeux et paisible, à la suggestion de Marie-Paule, l'association a adopté deux nouveaux règlements en 2004 : «*On ne parle pas en mal des autres et on ne parle pas de ses 'bobos'*». Marie-Paule ne tarit pas d'éloges à propos de la belle harmonie qui règne dans le *Cercle de fermières* : «*C'est un beau partage d'idées, de savoir-faire. Il y règne une belle amitié...c'est un super beau groupe !*»

«*Aujourd'hui en 2017, d'après toi, une journée de la femme serait-elle encore pertinente ?*»

«*Des femmes sont encore complètement oubliées. Elles vivent pour un conjoint et non pour elles*». «*Il faut dire à ces femmes : Tu as une grande valeur...il y a une place pour toi !*» «*Le Cercle des fermières est un creuset pour la libération de la femme, il y a une belle harmonie !*»

«*Durant ta vie, as-tu constaté une évolution dans la société au sujet des femmes ?*»

«*Oui j'ai vu une grosse évolution : Les problèmes de la femme sont mieux compris. Les femmes réussissent bien en affaires et j'ai confiance dans la jeunesse !*»

«*Qu'est-ce qui t'a poussée à écrire ?*»

«*Tout m'amène à écrire, c'est dans mes gènes !*»

Sa grand-mère maternelle, en 1907, avait écrit trois lettres merveilleuses avant de mourir. Ses écrits exprimaient sa grande souffrance. Sa mère, Noëlla Villeneuve, a également laissé des textes avant de mourir, entre autres un poème sur son père Ferdinand et une lettre, remplie d'une émotion palpable, adressée à une vieille tante. Son fils Jean-Daniel est retourné à l'université pour écrire. Lorsque Jean-Daniel a publié son premier livre, la dédicace à sa mère a été : «**Il faut croire que l'écriture est dans les gènes**». On arrive même à croire que Chloé, fille de Jean-Daniel, possède le même don. À l'âge de 10 ans, elle a rédigé un conte de Noël, où son petit frère, personnage central, était un lutin oublié chez elle par le Père Noël. Dans cette famille, on ne doute plus que «**l'écriture est dans les gènes**».

Marie-Paule m'a offert la lecture de ce poème qui synthétise bien sa vie :

Ma vie, un Beau Naufrage

J'ai quitté mon enfance sur un bateau usé par le temps
Vieille âme ou engourdie par l'amour du moment
À la course, mes pas irréflechis s'enchevêtrant
Je suis tombée et me suis relevée souvent

J'ai fait naufrage plus d'une fois sur mon continent
Le visage meurtri par les vagues de mon océan
Les membres endoloris figés dans les pièges faits pour les
grands
Mais mon cœur a survécu même en nageant à contre-
courant

Aujourd'hui, je suis vieille mais j'aime encore autant
Fière de tant d'expériences vécues pleinement
Je suis devenue sage et quelques soient mes tourments
Je ne regretterai jamais les naufrages de mon jeune temps



La publication de son ouvrage de poèmes, *Les mots du cœur*, était le fruit d'un concours de circonstances. Tout a convergé vers ce projet. Depuis des années, elle écrivait en différentes circonstances et Jean-Daniel et Nathalie son épouse l'ont encouragée à colliger ses poèmes dans un livre.

Marie-Paule écrit des Nouvelles littéraires, non encore publiées, mais dans lesquelles elle a toujours eu une 'Muse' qu'elle appelle 'Louis' et qui la suit et l'inspire, en lui ouvrant une voie à la création. Suite à la publication de son ouvrage, plusieurs personnes lui ont témoigné leur gratitude pour l'effet significatif et positif dans leur vision de la vie. Maintenant, elle est pleinement convaincue de l'importance d'écrire et de léguer ses écrits à ses petits-enfants, comme testament spirituel.

«J'ai vécu ma vie pleinement, j'ai toujours fait ce que je voulais. J'ai vécu «100 milles à l'heure». Maintenant je suis bien ici, c'est calme et paisible. Je n'ai plus de pression, je n'ai plus rien à prouver, je vis à mon rythme, on dirait que je me repose.»

Renouvellement de votre carte de membre du MAC

TEXTE : ANNE TRÉPANIÉRIER



Voici encore venu le moment de faire l'achat de votre carte de membre du Mouvement Arts et Culture.

Que vous soyez déjà membre, ou que vous souhaitiez le devenir pour la prochaine année, les conditions sont les mêmes. La carte de membre est valide pour une année, du 1 février d'une année au 31 janvier suivant.

En vous procurant votre carte de membre, vous encouragez une association locale qui cherche à améliorer les services offerts en matière d'arts et de culture dans nos deux villages. Le coût de la carte de membre est maintenu, encore cette année, au prix de 12 \$.

Elle vous permet également de pouvoir voter lors de notre assemblée générale annuelle, de siéger sur un des postes du conseil d'administration de cette association, ou encore de présider ou de siéger sur un de nos divers sous-comités.

Au surplus, votre carte de membre vous permet de profiter de rabais lors de la tenue de nos ateliers/cours de formation dispensés dans l'année, selon les besoins exprimés par les membres.

Enfin, en présentant votre carte de membre chez l'un des trois commerces suivants, vous profitez également d'un rabais sur certains articles vendus en magasin. Par exemple, 10% à la Librairie Rose-Marie (des conditions s'appliquent), 20% chez l'Encadré et de 10% à 30% sur des produits d'art à l'Échelle du Monde.

Pour faire l'achat de votre première carte de membre, ou encore pour renouveler celle que vous détenez déjà, nous vous invitons à expédier un courrier électronique à l'adresse suivante : mac.bowbois@gmail.com ou communiquer avec notre présidente, Mme Anne Trépanier au 819 454-6766.

C'est un tout petit investissement qui vous permet d'encourager la mise en œuvre de diverses activités en matière d'art et de culture.

Cette association a le soutien des conseils municipaux de Bowman et de Val-des-Bois, et a tenu, par le passé, diverses activités telles que : l'organisation des festivités de la Fête nationale du Québec, de deux concerts à l'église, de trois pièces de théâtre, des expositions, des Journées de la culture depuis trois ou quatre années et de la mise sur pied de cours de formation.

Les emplois des femmes inventoriés dans les recensements de Bowman et Villeneuve entre 1861 et 1891

TEXTE : PIERRE VALOIS

Pour les festivités entourant la Journée de la femme, nous avons parcouru l'ouvrage de Guy Desormeaux, *Recensements de Bowman et Villeneuve de 1861 à 1891* pour y retracer les emplois occupés et déclarés par les enfants ou les adultes de sexe féminin de cette époque.

Sans grande surprise, la très grande majorité des femmes ne déclarent pas d'emploi, ce qui signifie probablement qu'elles ne sont considérées que comme épouses ou ménagères. Il n'en reste pas moins que nous avons retracé quelques cas, que nous soumettons ici.

Recensement de 1861:

Il n'y a aucune mention d'emploi chez les femmes recensées en 1861, tant dans Bowman que dans Villeneuve.

Recensement de 1871:

Il n'y a aucune mention d'emploi chez les femmes recensées en 1861, tant dans Bowman que dans Villeneuve.

Recensement de 1881 dans Bowman et Villeneuve:

Deux mentions:

- Céline Aubry, fille de Antoine Aubry et de Scholastique Lamoureux, âgée de 20 ans, se dit servante;
- Olive Latour, fille de Hyacinthe Latour et de Marguerite Lépine, âgée de 18 ans, se dit servante.

Recensement de 1891, dans Bowman et Villeneuve:

Dix-sept mentions:

Servante:

- Rosanne Lalonde, fille de Joseph Lalonde et de Rosalie Saint-Amour, âgée de 17 ans;
- Frésine Latour, fille de Hyacinthe Latour et de Marguerite Lépine, 22 ans;
- Marguerite Lefebvre et Rosina Lefebvre, âgées respectivement de 21 et 19 ans, filles de Joseph Lefebvre et de Marguerite Durand;
- Alphonsine Larocque, fille de William Larocque et de Sara Sauvé, âgée de 18 ans;
- Marie Alexina Larocque, née aux USA, fille du premier lit de Marie David et de son conjoint que je n'ai pu retracer, âgée de 18 ans;
- Clésienne et Rosina David, filles de George David et Marie Lussier, âgées respectivement de 21 et 19 ans;
- Rosalie et Rosina Laflèche, filles de Thomas Laflèche

et de Cathrine (sic) Pelletier, âgées respectivement de 17 et 15 ans;

- Marta Adam, logeuse chez le couple Charles Scheslock et Mathilde Thom, âgée de 17 ans;
- Bertha Mullon, fille de Albert Mullon et de Albertine Fuhrmann. âgée de 14 ans;
- Frésine Prévost, fille de Antoine Prévost et de Marie Lucier, âgée de 26 ans;
- Marguerite Prescottte (sic) fille d'Onésime Prescottte et de Marguerite Villeneuve, âgée de 15 ans;
- Frésine Pelletier, fille du premier lit de Charles Pelletier et de sa conjointe probable Alphonsine Payette dit St-Amour, âgée de 17 ans;

Ménagère :

- Rosanna Sarrazin nièce d'Isaïe Sarrazin, 22 ans, se dit ménagère;

Bonne d'enfant :

- Élizabeth (Enschle) Thom, belle-mère du couple Herman Scheslock et Augusta Thom, âgée de 55 ans, se dit bonne d'enfant;

Bien d'autres choses pourraient être ajoutées pour souligner la mémoire et la contribution des femmes à la vie villageoise. Rapidement et en m'excusant de ne pas pouvoir souligner toutes les contributions qui le mériteraient.

Il faudrait faire la liste des ménagères de curé, les religieuses-enseignantes, et puis la contribution de Soeur Blanche Morin à l'administration d'un hôpital à Ottawa, les organistes de la paroisse, les présidentes du Cercle des Fermières, les bibliothécaires, les sages-femmes dont Marc-Claude Larocque avait fait une courte liste, probablement incomplète: Marie-Louise McGregor, Rose-Anne Sarrazin, Déline Prescottt et Othélie Fregin. Les tenancières des bureaux de poste dont Micheline Peck et sa grand-mère, la première conseillère municipale Vivianne Morin, épouse de Lawrence Morin, que le conseil municipal avait désigné en 1982, pro-maire pour une période de six mois, puis ce même conseil s'étant ravisé a écourté cette période à trois mois. Ensuite elle a été nommée administratrice de l'Office municipal d'habitation, en compagnie de Yvan Chartrand et de Paul Dubois.

Cet article, rédigé à la sauvette, mériterait d'être approfondi. Va-t-il se trouver quelques femmes de ce village pour se mettre à la tâche de toutes les recenser pour que nous puissions, à une prochaine occasion, en faire une liste plus exhaustive? Le défi est lancé. Espérons qu'il sera relevé.

Technologie

Test de vérification de la vitesse de service internet

TEXTE : ANDRÉ BÉLEC

Dans le cadre d'un projet de développement du service Internet haute vitesse par fibre par la MRC de Papineau, nous cherchons actuellement à recenser les capacités de connexion internet à travers la municipalité. En conséquence, nous appelons la population à effectuer gratuitement un test en ligne au <http://www.speedtest.net/fr/>

Les résultats nous aideront à mettre sur pied un projet (avec la contribution financière des paliers de gouvernements) visant à améliorer la capacité des services offerts dans la MRC de Papineau.

Pour faire le test, veuillez suivre les étapes suivantes :

Étape 1 : Ouvrez un fureteur internet.

Étape 2 : Accédez à la page suivante : www.speedtest.net/fr/

Étape 3 : Cliquez sur « Démarrer le test »

Étape 4 : Patientez jusqu'à la fin du test

Étape 5 : Cliquez sur « Copie ». Un lien vers le résultat du test sera copié.

Étape 6 : Ouvrir un nouveau courriel dans votre boîte de messagerie. Cliquez à droite et cliquez sur « Coller ». Une copie de lien devrait apparaître. Si vous cliquez sur ce lien, cela devrait vous mener aux résultats de votre test.

Étape 7 : Dans le courriel, veuillez également inscrire les informations suivantes :

Votre nom;

Votre adresse résidentielle;

Le nom de votre fournisseur d'internet;

L'heure à laquelle vous avez fait le test.

Étape 8 : Envoyer le courriel à l'adresse suivante : test.vitesse@mrcpapineau.com

Le test de vitesse doit être fait entre 9 h 00 et 16 h 00 et refait entre 19h 00 et 23 h 00. Ceci nous permettra de connaître la vitesse de jour et de soir.



Nous vous remercions du temps et des efforts que vous accordez à ce projet.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec André Bélec, au numéro suivant : 819 427-6243 poste 1306.



Matières résiduelles

Donner une deuxième vie aux objets

TEXTE : CÉLINE LAUZON

Récupérer c'est recréer...

Pour la plupart d'entre nous, les premiers écologistes que nous avons connus, sont nos mères et nos grand-mères. Elles réutilisaient tout; transféraient les vêtements des plus vieux aux plus jeunes, cousaient de nouveaux vêtements à partir des habits usagés et ceux qui étaient en fin de vie elles les transformaient en chiffons.

Mais, un jour, un vent de consommation s'est emparé du monde. «On achète, on jette... » est devenu la devise inconsciente de notre société. Le phénomène du jetable devient la norme et fait déborder les dépotoirs.

Depuis quelques années, il s'est produit un léger renversement de vapeur, grâce aux volontés politiques et à la population qui se sensibilise, de plus en plus.

Mais les dommages sont grands. C'est long de remettre de la rigueur dans nos mauvaises habitudes.

En 2017, continuons le travail amorcé pour réduire notre empreinte écologique. Pleins de petits pas font la différence.

Dans beaucoup de villes et villages, il existe des commerces écho-responsables, qui recueillent les objets, livres, vêtements, articles de sports, meubles etc. pour en faire profiter à la population et réduire le «jetable».

Ces commerces s'adressent à tous ceux qui sont intéressés à donner une deuxième vie aux objets, les bricoleurs, les collectionneurs, les chercheurs d'objets uniques de tous les temps.

Si vous avez des biens que vous voulez vous départir, ils doivent être en bonne état, sinon utilisez le recyclage municipal.

Continuons le beau travail de récupération qui est commencé depuis plusieurs années déjà.

Et longue vie à ces commerces écho-responsables.

N'oubliez pas que la Municipalité offre des sites de dépôts, tels que : piles que vous pouvez déposer à l'entrée du bureau municipal ainsi que vos cartouches d'imprimantes et téléphones cellulaires. Nous avons également la récupération de peinture, de matériels électroniques ainsi que les ampoules que vous pouvez déposer près du garage municipal aux endroits indiqués.



Organismes

Chevaliers de Colomb, Conseil 6045

TEXTE : PIERRE SAUMIER



Les *Chevaliers de Colomb 6045 de Val-des-Bois/Bowman* est une corporation sans but lucratif, qui est formée par les valeurs et la doctrine de l'Église catholique, et guidée par les principes de charité, de fraternité et de patriotisme. Notre conseil compte 99 membres actifs en ce moment dont deux membres qui font partie de l'ordre depuis 50 ans, soit Philippe Blanchard et Yvan Dubuc. L'ordre des Chevaliers de Colomb est une société fraternelle d'hommes catholiques qui a été **fondée pour apporter une aide financière à l'église, aux membres et à leur famille**. Une aide et une assistance mutuelles sont offertes aux malades, aux handicapés et aux personnes moins fortunées ainsi qu'à leur famille.

Voici une liste des activités organisées par notre conseil en 2016.

- Tournoi familial de balle qui a été une grande réussite grâce à l'équipe de Clément Larocque.
- Souper de doré organisé par Richard Bastien et Philippe Blanchard.
- Soirées de bingo grâce au comité formé de Richard Bastien, Pierre Saumier et Danik Gauthier.
- Noël des enfants qui a eu lieu le 11 décembre, a été une grande réussite et nous tenons à remercier l'association *La Voix des Parents* pour leur aide.
- Des dons ont été faits à la communauté : Fabrique Notre-Dame-de-la-Garde, Fondation Santé Papineau, Centraide Outaouais, Fondation Hôpital Ste-Justine, Fondation Cancer Québec, Fondation et maladie du cœur Québec AVC, Fibrose Kystique du Québec.
- Achats de 24 manteaux d'hiver pour les enfants.
- Petite aide financière au Cercle des fermières lors de funérailles pour des résidents de Val-des-Bois et Bowman.
- Aide aux familles des membres dans le besoin.
- Aide pour la guignolée.

Toute personne intéressée à devenir membre des Chevaliers de Colomb est priée de communiquer avec Richard Bastien au 819 454-2640.

Chers organismes,

Cet espace vous est réservé afin d'afficher des messages à l'intention de vos membres et de la communauté.

Profitez de cette visibilité!

Transmettez-nous vos messages avant le 20 de chaque mois afin qu'ils soient publiés dans l'édition du mois suivant.

Babillard des organismes



avec Mme Anne Trépanier, présidente du Mouvement Arts et Culture.

Le Mouvement Arts et Culture de Val-des-Bois/Bowman est à la recherche de jeunes adultes (18 ans et plus) qui désirent participer comme comédien dans une pièce de théâtre qui aura lieu dans le cadre de la Fête nationale, le 24 juin prochain. Les personnes intéressées sont priées de communiquer

Le Mouvement Arts et Culture tiendra son Assemblée générale annuelle en avril prochain. Certains postes du Conseil d'administration deviendront vacants et le Mouvement est à la recherche de personnes qui seraient intéressées à combler ces postes et qui voudraient s'impliquer dans la communauté dans le domaine de la culture. Le MAC invite **toute** la population à assister à l'Assemblée générale annuelle et ainsi l'encourager dans cette démarche. Plus d'informations vous seront transmises dans les semaines à venir.

Anne Trépanier
Présidente

Liste des organismes

Association des pompiers volontaires

Claude Thibault, président



Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman

Lucette Blanchard, recrutement
Marie-Paule Cyr, présidente
819 454-2027



Chevaliers de Colomb, Conseil 6045

Richard Bastien, grand chevalier
819 454-2640

Club de l'Âge d'Or

« Les Bons Copains »

Hélène Madore, présidente
819 454-2036

Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard
chassepechevdbb@hotmail.com

La Fabrique

Émilien Teck, président
819 454-2660

Le Groupe Arc-en-Ciel (Les Bénévoles)

Nicole Tremblay, présidente
819 454-6238



Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable
819 454-2478



Kim Beaulieu
819 918-4053

Loisirs Val-des-Bois/Bowman/Notre- Dame-de-la-Salette

Valérie Tétreault, présidente du C.A.
avtetreault09@gmail.com

La Mie du Partage

Diane Guy, présidente
819 454-2974



Anne Trépanier, présidente
819 454-6766

Office municipal d'habitation (OMH)

Jean-Paul Osborne, directeur
819 664-4970

Calendrier Mars 2017



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
26	27	28 	1	2 	3	4 Activités dans le cadre de la journée de la femme
5	6	7 	8 Journée de la femme	9	10	11
12 	13	14 	15 Changement de pneus 	16 	17 Saint-Patrick 	18
19	20	21 C'est le Printemps! 	22	23	24	25
26	27	28 	29	30 	31	1

Séance du conseil
19 h

La Boîte à Surprises
9 h 30

Les bons copains
Whist 13 h
Poches 18 h 30

Bingo 13 h

Permis de feu

Taxes municipales

Ressource Jeunesse
18 h à 21 h

VAL-DES-BOIS
/Ma municipalité...

Dards 19 h CC

Fermières
9 h 30 à 15 h